Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-213503303-20260511-D2026_66-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
CANTON DE VITRÉ

COMMUNE DE TAILLIS

CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 11 Mai 2026

Date de convocation : 04/05/2026 **Date d'affichage : 04/05/2026**
Nombre de conseillers : en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le 11 mai à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel SAUVAGE.

Etaient présents : Michel SAUVAGE ; Maire, Philippe CHAVROCHE, Anne-Lise CRUCHON, Denis FROMONT, Solène MICHENOT ; adjoints, Yves LOUVEL, Christelle ROUSSIER, Sébastien BUTEAU, Anne-Sophie FOURCROY, Marielle GARCIA, Anthony GACHES, Emmanuelle TALIGOT ; conseillers municipaux

Etaient absents excusés : Ophélie FROTIN (donne pouvoir à Anne-Lise CRUCHON), Mathieu JOHAN (donne pouvoir à Michel SAUVAGE)

Secrétaire de séance : Laurent BELLOIR

35/330/66/2026
9- Objet : Délibération attribution marché Fauchage débroussaillage

Vu la délibération n°35/330/31/206 en date du 09.03.2026 autorisant le lancement de la consultation pour le marché débroussaillage et fauchage

Les travaux concernent le fauchage et le débroussaillage de la commune de Taillis (partie affectée en section fonctionnement de notre budget).

La longueur de la voirie concernée comprend environ 25 kms se décomposant comme suit :
- Voies communales : 17 000 ml
- Chemins ruraux : 8 000 ml

Vu la date de remise des offres fixée au 27.04.2026 à 12h00

Vu la date d'ouverture des plis par la Commission d'Appel d'Offres (CAO) le lundi 4 mai 2026

Considérant la nécessité d'une 2ème réunion par la CAO le lundi 11 mai 2026, en raison du manque de données techniques

Vu la réception des offres : 2 entreprises

Vu l'analyse des offres et sa présentation

Il est proposé de retenir l'entreprise LEROUX pour un montant estimatif annuel de **3 769,66 € HT**.

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-213503303-20260511-D2026_66-DE

Marché à bons de commande pour 4 ans : 2026 – 2029
Montant annuel minimum : 1 500 € HT
Montant annuel maximum : 6 000 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- **VALIDE** l'offre de l'entreprise LEROUX pour un montant estimatif annuel de **3 769,66 € HT / an**.

Certifie exécutoire
compte-tenu de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

Fait à Taillis, le 12.05.2026
Pour extrait certifié conforme au registre,
LE MAIRE,
Michel SAUVAGE

MAIRIE DE TAILLIS
ILLE et VILAINE